

QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

par *Stéphane Bernary* *

« *Personne ne libère autrui, mais personne ne se libère seul* » (Paulo Freire).
Qu'est-ce à dire concrètement ?

De la confrontation entre les organisations diverses qui expérimentent des solidarités « promotionnelles-participatives » surgissent un certain nombre de convergences, qui sont autant de points d'attention pour ces pratiques.

Sages-femmes du développement

Il en va en premier lieu d'une constatation, et de l'attitude d'accompagnement qui en découle : à titre personnel ou collectif, les citoyens « à aider » – pour autant qu'ils souhaitent ou acceptent librement cette aide – sont les seuls véritables responsables de leur promotion ; ils sont la première ligne, pour recevoir les coups comme éventuellement pour vaincre, dans cette « guerre contre la pauvreté » dont parle l'Abbé Pierre. Dans la même veine, l'approche participative consiste, en premier lieu, à prendre acte des sociabilités et des formes d'expression et de participation existantes.

Tel est l'un des enseignements des pratiques d'aide à l'insertion par l'habitat « mixte » (1). Lorsqu'elle suppose un déménagement des « pauvres », même très volontaire au départ, dans un immeuble, en un quartier socialement très différent du point de vue de son peuplement, cette pratique n'est pas toujours couronnée de succès, du fait de la rupture des liens que ce déménagement a généré, et de la grande difficulté à entrer dans un jeu d'interactions, vécu comme constructif avec de « nouveaux voisins » d'une autre culture. D'une manière générale, sur le plan collectif, seules les formes de participation instituées qui prolongent, enrichissent, ou tout au moins, ne dévalorisent pas les systèmes d'entraide et les solidarités existants (2) sont opérantes. L'organisme d'appui à des dynamiques participatives, ou les intervenants professionnels et bénévoles qui s'y engagent, donnent priorité à l'écoute, au dialogue, à l'encouragement, au progressif développement des potentiels plus ou moins enfouis (3). « Ils sont invités à passer du face à face au côte à côte » (4). Ils ont constamment à se dessaisir de leur propre projet, ce qu'un certain nombre d'associations de solidarité tentent de faire, en France ou en Europe, après l'avoir appris au contact de leurs partenaires du « Sud », devenus exigeants plus tôt que les groupes sociaux ou les individus « aidés » du Nord quant au respect dû à leur cheminement.

* **Economie & Humanisme. En coopération avec les organisations co-éditrices de ce dossier.**

(1) Mises en œuvre par Habitat et Humanisme, et par un certain nombre d'autres associations membres de la Fédération des associations pour l'insertion par le logement (FAPIL).

(2) Sous réserve que ceux-ci ne soient pas organisés avant tout au service de quelques-uns ou d'un pouvoir local plus ou moins occulte.

(3) Ce que recouvrent le terme et les pratiques d'*empowerment*, mis au point au départ en Amérique du Nord avec des personnes en difficulté psychique, puis élargis à des familles en détresse sociale et à d'autres publics. **F. Ouellet** et **alii**, « Intervention en soutien à l'*empowerment* », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, n° 1-2000.

(4) **Éric Lepage**, président de la commission « participation des usagers », Fnars.



Certains organismes d'appui indirect par le financement (5), le conseil ou la « formation d'acteurs sociaux » ont repris à leur compte cette même perspective de reconnaissance des acteurs en place. Il va sans dire que ce type d'accompagnement des dynamiques de libération épouse la lenteur et les aléas du « temps du développement humain », tout en prévoyant, ce que savent si mal faire les pouvoirs publics pour ce qui leur revient, un déclenchement rapide des appuis techniques ou des financements.

Partir des besoins

En relation avec cette base primordiale, l'accompagnement porteur d'autonomie et de « citoyenneté collective » se caractérise par une attention active aux besoins des groupes sociaux, tels qu'ils peuvent être pensés, concertés et non seulement hurlés ponctuellement – en sachant que le silence est souvent d'ailleurs la première expression des personnes et groupes disqualifiés par le jeu social dominant. Aucun point de départ ou d'ancrage d'une action n'est « mauvais » a priori, si l'on accepte un principe de progressivité dans les apprentissages, l'ouverture, la reprise de confiance en soi-même et dans les autres.

(5) Ainsi la Fondation de France, dans le cadre de son programme « Agir ensemble », attribue-t-elle les fonds en fonction des quatre critères suivants : « pouvoir donné à des projets d'animation sociale aux personnes, capacité du projet à faire reconnaître ses acteurs, dimension collective de l'action, effet durable ».

(6) Cf. la pratique des Régies de quartier, celle du CILDEA (encadré ci-contre), celle des Petits Frères des Pauvres (voir p. 17), les collectifs pour l'alimentation appuyés par le Secours catholique et d'autres associations, certaines structures d'insertion par l'économie...

« Durant tout le projet, je me suis investi pour gagner ma bourse de 76 €. Je ne regardais pas le travail que je faisais, qui était d'apprendre l'expression par le biais du théâtre, de faire un chantier, d'installer un panneau d'informations sur le quartier, et de réaliser un spectacle qui parlait de tous les problèmes du quartier en mettant une touche de délire.

Un jour, après l'école, je suis rentré chez moi et un de mes voisins m'a dit que « c'était bien le panneau que vous avez mis en place », et un autre jour ma prof de français m'a demandé si j'avais participé à ce projet, et on en a parlé avec toute la classe. J'ai pu répondre à plein de questions des potes de ma classe et de ma prof et c'est peut être là que j'ai senti que j'avais fait un truc super pour mon quartier. »

R..., 15 ans, participant de la « Scopados » du Centre social de Rive de Gier (Loire)

Très souvent, le plus concret, ce qui correspond à un besoin matériel marquant (emploi, ressources, logement, sécurité...) ou ce qui paraît être un projet de faible ampleur pour une personne, une famille, une collectivité sera la base d'une authentique démarche participative (6). Les supports de cette démarche ne doivent pas être artificiels.

On ne saurait pour autant confiner l'accompagnement à ces objectifs-là. Le besoin de s'exprimer, de se faire entendre, de dialoguer est essentiel : les réalisations de type culturel « paraverbal » (danse, vidéo, théâtre, musique, journaux...) l'honorent à bon escient (7).

(7) Quoique l'on se demande parfois si le nombre très grand d'initiatives théâtrales (plus ou moins « interactives ») constatées depuis 1998-1999 dans les quartiers, foyers d'hébergement, centres d'accueil de jeunes ne tient pas d'un effet de mode parmi les intervenants sociaux autant que d'un intérêt pour l'expression par le théâtre parmi les personnes concernées.

POSER DES CLÔTURES POUR ABOLIR LES BARRIÈRES

Un des points forts de l'action d'accompagnement des agriculteurs allocataires du R.M.I. de la Loire dans le cadre du CILDEA (1) consiste depuis plusieurs années à mettre en place des « journées de solidarité ». Elles se déroulent chez telle ou telles personnes suivies et sont préparées, surtout s'il s'agit de chantiers importants comme l'édification d'un bâtiment d'élevage, par l'agriculteur et son accompagnateur (2). L'enthousiasme, la bonne humeur, la réintroduction en douceur d'une dimension d'échange priment sur la lourdeur des chantiers et sur l'avantage matériel qu'ils représentent pour des agriculteurs sans marge financière, et parfois relativement découragés. Le premier chantier a été proposé par un accompagnateur pour le débroussaillage d'un pré. Depuis, de nombreuses autres journées ont été réalisées :

- construction d'une chèvrerie,
 - aménagement de cases pour loger des veaux,
 - installation d'un râtelier « cornadis » et d'un évacuateur à fumier,
 - ramassage de pommes,
 - nettoyage d'une écurie,
 - tri d'animaux en vue d'un contrôle de la D.S.V. (Direction des Services Vétérinaires) et réalisation d'un couloir de contention,
 - nettoyage des alentours d'une ferme afin d'améliorer les relations avec le voisinage et la municipalité,
 - réalisation d'une clôture et aménagement d'un point de vente pour les fromages,
 - débroussaillage d'un pré d'accès difficile, avec prêt de matériel par une C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole),
 - déménagement d'une ferme pour s'installer sur une autre exploitation.
- Durant ces journées de solidarité, les

différences selon les fonctions, le sexe, l'âge, les vécus, se nivellent et les co-participants, habituellement « aidants », « aidés » et coordonnateurs, sont repositionnés au même niveau. « C'est parti spontanément, cette proposition d'effectuer, bénévolement et collectivement, du travail chez un agriculteur accompagné, évalue Gisèle, agricultrice accompagnatrice ; aujourd'hui chez celui-ci, un autre jour chez celui-là. Chacun vient selon ses disponibilités, avec ses outils, en fonction du chantier. Chacun apporte son casse-croûte et on mange tous ensemble (3). C'est un temps privilégié d'écoute, d'échange et de partage. Plutôt qu'une équipe, cela ressemble à une famille qui donne de la solidarité. Nous nous découvrons aussi entre paysans, car certains se connaissent bien mais n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Ces chantiers collectifs ne sont pas vécus comme des corvées. Nous posons des actes, c'est différent des conseils habituels. Les "accompagnés" se sentent considérés, reconnus, leurs enfants aussi. Cela dépasse les tendances syndicales ; ce sont des hommes et des femmes qui partagent des convictions profondes et qui essaient de les vivre ensemble. »

Céline Servos
Jean-Paul Kerveillant
Coordonnateurs CILDEA

(1) Centre d'Initiatives Locales pour le Développement de l'Emploi et des Activités (Loire).

(2) Sur ce dispositif, voir l'article ci-contre, p. 53.

(3) Dans bien d'autres organisations, par exemple certains Jardins de Cocagne, le repas commun est un levier d'action privilégié.



« Aidants » pluriels, dynamique d'échange

Le fait d'évoquer des réalisations culturelles permet de faire ressortir le rôle capital que jouent fréquemment des médiateurs d'expression et de participation, que ceux-ci soient reliés aux « communautés » concernées ou leur soient au départ totalement extérieurs. Mais ceux qui tiennent cette place de médiateurs, observe-t-on, sont devant un défi difficile : ne pas s'approprier, ou téléguider, l'expression ou les modes d'organisation des personnes, tendance d'autant plus forte qu'ils ont certaines compétences, et un univers relationnel riche.

L'une des voies empruntées pour prévenir ce risque est celle de la multiplicité et de la diversité des intervenants dans un processus d'accompagnement ; on doit, plus que tout, mentionner tout ce qui est fait pour que le profil de certains intervenants favorise une identification, « le sentiment d'être aidé par quelqu'un comme moi », et donc facilite l'implication des « bénéficiaires » : un agriculteur aide un autre agriculteur à s'en sortir, comme le pratiquent le CILDEA et un certain nombre d'associations « SOS-paysans », un titulaire du RMI devient bénévole à l'accueil du Secours Populaire, etc.

Le caractère constructif de cette pratique n'est pas contradictoire avec l'apport de « techniciens du développement social local » ou autres intervenants professionnels. Mais il vient souligner à quel point il est indispensable d'instaurer une logique d'échange. C'est l'échange, la co-opération vécue dans un groupe restreint, par exemple dans un quartier, qui permet d'envisager un partage ou une prise de responsabilité à une échelle plus large. L'échange est à la fois moyen et fin d'un accompagnement « promotionnel-participatif ». Il suppose chez tous les « accompagnants » une conscience de leurs propres limites, inachèvements, déchirements intérieurs, afin que s'établisse une coopération dans laquelle chacun donne et reçoit. Le « génie insérant » des Réseaux réciproques d'échanges de savoirs tient en cela : chacun, quel que soit son statut social, s'y inscrit autant à cause de ce qu'il souhaite apprendre de l'autre qu'à cause de ce qu'il peut apprendre à l'autre. Cette dynamique, qui rejoint l'impact social du sport, est anti-stigmatisante ; elle est aussi « consciencieuse » en ce qu'elle permet, au-delà de l'échange d'un service, d'être valorisé dans ses capacités et ses potentiels. En définitive, le meilleur accompagnement ne serait-il pas celui qui n'est pas présenté comme tel, comme action spécifique « pour les titulaires du RMI », « pour les sans-logis », « pour les victimes de violences », etc. Dans un certain nombre de cas, c'est l'avantage que présente l'action d'éducation populaire en milieu rural, les relations entre ceux qui en sont les usagers et ceux qui en sont les animateurs n'étant pas enfermées dans une relation d'aide,

ACCOMPAGNEMENT EN ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les difficultés et aléas de l'autonomie

Le centre de projets et de suivi professionnel (CPSP) de la MIFE de Belfort accueille, oriente et accompagne les personnes bénéficiaires du RMI en vue d'une insertion socioprofessionnelle. Pour les professionnels du CPSP, un changement important s'est produit. Alors qu'en 2001 les allocataires du RMI étaient assez proches de l'emploi et que beaucoup ont pu s'y insérer, depuis 2002 les personnes accueillies, qui sont toujours envoyées par les travailleurs sociaux, sont beaucoup plus loin de l'emploi. Elles ont pour la plupart des niveaux de formation très faibles (surtout 6, 5 et 5 bis) et une mobilité géographique réduite. Beaucoup ont des problèmes de santé et connaissent une forte solitude. Si les profils des personnes orientées vers le CPSP paraissent relativement nouveaux, en réalité ils existaient déjà, mais ce public n'était guère « touché ».

Alors que la volonté de permettre l'autonomie et la participation des personnes demeure identique, le changement de public a conduit à une forte évolution des méthodes. Les rencontres personnelles débouchent le plus souvent non pas directement sur l'élaboration d'un projet professionnel, mais sur une re-mobilisation des capacités de la personne dans le cadre du « projet d'agir ». Développée par un groupe de travailleurs sociaux et de « conseillers emploi formation insertion », cette démarche vise à permettre à la personne de faire émerger un projet quel qu'il soit, pourvu qu'il lui tienne à cœur et qu'il ait une continuité jusqu'à sa mise en place (1). En un mot, commencer à « faire des choses par soi-même ». Ce premier projet est un début qui vise à retrouver la confiance en soi, à expérimenter des capacités, à permettre d'autres activités (2).

Les personnes accueillies attendent énormément des conseillers profession-

nels : « Vous allez me trouver du travail, n'est-ce pas ? » « Vous ne pourriez pas téléphoner à ma place ? – Non, je vous explique comment vous y prendre. » « Vous ne pourriez pas faire la lettre ? – Non, on va la faire ensemble. » Beaucoup voudraient que les conseillers agissent à leur place. « Ce ne serait pas leur rendre service, objectent ceux-ci. Nous sommes à côté d'eux. » Les professionnels ont un idéal de participation et d'autonomie des personnes, mais cet idéal reste parfois lointain, et les questions demeurent : « Quel est le juste milieu entre accompagner et prendre part à l'initiative ? » L'essentiel est de ne jamais baisser les bras, de ne jamais supputer qu'une personne est « inemployable », de toujours considérer que les personnes au RMI sont comme tout le monde.

L'évolution de l'emploi et du public accueilli n'est pas sans conséquences pour l'accompagnement, qui demanderait plus de temps et de moyens, davantage de soutien et de considération également. La spirale de la précarité a des effets sur l'équipe des conseillers professionnels qui perçoit de plus en plus l'ampleur des besoins et les limites des moyens dont elle dispose. Au point de se demander si le fait d'être « à côté » des exclus ne conduit pas les accompagnateurs à se retrouver eux-mêmes en partie marginalisés dans les dispositifs.

Claude Royon
Economie & Humanisme

(1) Monter une étagère dans la cuisine, se faire soigner, sortir de chez soi pour rencontrer d'autres personnes, répertorier les moyens de se déplacer, repérer des loisirs gratuits et y aller ensemble, ébaucher un projet professionnel...

(2) Au départ, lorsqu'il leur est proposé de participer à un groupe, les personnes sont souvent méfiantes. Après un entretien individuel qui permet de bien expliquer la démarche, les choses sont plus faciles. Souvent la première journée est difficile, les personnes même peu nombreuses (une dizaine) ont en effet besoin de temps pour se connaître.



mais portées aussi par le voisinage, le partage du statut de parent d'élève, d'artisan des fêtes locales, etc. Il est rare actuellement que, en espace urbain, cette expérience d'une appartenance commune soit vécue spontanément.

Dans un accompagnement participatif, c'est dans le prolongement de cette relation d'échange et de ce « dessaisissement » que se greffent des propositions de prise de responsabilité et de formation, dont on ne dira jamais assez l'importance ; la difficulté, mais elle a pu être résolue, est de « passer au stade d'une formation de qualité » sans filtrer démesurément (pour une question de langage, par un contre-coup du vécu d'échec scolaire, etc.) ceux qui y prennent part, et sans que certains s'en excluent eux-mêmes.

« J'aime bien me former, me former... Apprendre, être plus que je suis. Je vais aller à l'ANPE pour savoir comment faire une formation pour avoir une nouvelle vie... Me mettre de la lumière dans ma tête, enlever tous les problèmes et suivre une autre vie. Je n'arrive pas à avoir un but, je voudrais en prendre plusieurs, mais je ne sais pas lequel prendre. De la lumière pour avoir un but. Je voudrais que la formation m'aide à me dire ce que je veux, à savoir dire ce que je veux. »

Amarra, accueillie et bénévole d'accueil, Pas-de-Calais

L'imagination est requise, en cette matière, autour des contenus et des méthodes de ces formations entourant et facilitant la prise de responsabilités. Plusieurs expériences, en particulier depuis 1998 dans le Pas-de-Calais (8), ont montré à quel point il est fécond de réunir en formation, et pas seulement ponctuellement, des « aidants » et des « aidés ».

Au-delà de ces périodes ou rencontres de formation, c'est bien dans le fonctionnement d'ensemble des organisations d'aide à l'autonomie que la place des « usagers » est parfois prévue. Quand tel est le cas, les résultats sont très positifs pour ce qui est de la qualité des orientations prises par les organisations dans leur présence aux publics les plus en difficulté. Secondairement, cette pratique d'association à la vie d'une organisation est un bon levier d'intégration, pour des citoyens peu actifs collectivement au départ, dans une prise de responsabilités. Des options concrètes très diversifiées ont été prises : création de Conseils d'usagers, expérimentée par le CCAS (9) d'Angers, suivi de certains autres, « collègue » d'usagers dans le conseil d'une association (10) ; représentation très volontariste des usagers aux Assemblées, Congrès, Rassemblements (11)...

L'accompagnement d'une dynamique participative suppose une révolution permanente des pratiques.

Stéphane Bernary

(8) Sur initiative de l'URIOPSS et en lien avec le Conseil Général de ce département.

(9) Centre communal d'action sociale.

(10) En Rhône-Alpes, l'Association Régionale des Tsiganes et de leurs Amis Gadjé (ARTAG) voit, par exemple, son Conseil composé à 50 % de Tsiganes « de base ».

(11) Pour s'inscrire au 1er rassemblement national des résidents et responsables des Centres d'hébergement (organisé par la Fnars à Tours, 2002), chaque Centre devait être représenté par un nombre de résidents supérieur au nombre d'animateurs.